

Liste des comités et mandats

(Le mandat pour tous les comités est de deux ans)

COMITÉS STATUTAIRES

Comité d'élection

Responsable : Jean-Louis Bray

Membres : 5

- Le comité est composé de cinq personnes, lesquelles doivent provenir d'établissements différents, si possible
- Le comité applique les procédures d'élection prévues aux statuts et à la politique d'élection et détermine les modalités des campagnes électorales
- Le comité prend en charge la procédure de vote lors des différentes assemblées

Comité des finances

Responsable : Gino Galardo

Membres : 4

- Le comité examine les états financiers, le projet du budget, les revenus et dépenses et ajuste les prévisions budgétaires
- Le comité analyse, révise et recommande les politiques et procédures administratives
- Le comité répond à toute demande d'ordre financier qui lui est soumise par toute instance du syndicat

Comité de discipline et d'enquête

Responsable : Karine Nantel

Membres : 3 membres + 1 substitut

- Le comité enquête et transmet son rapport à la présidence sur toute plainte portée contre une ou un membre du syndicat ou une représentante ou un représentant syndical

Comité des statuts

Responsable : Jean-Louis Bray

Membres : 4 personnes + 1 substitut

- Le comité révise les statuts du syndicat et étudie toute proposition de modification des statuts

COMITÉS PRÉVUS À LA CONVENTION

Comité de la formation pratique (4-5.00)

Responsable : Lucie Durocher

Membres : 3

- Le comité tient trois (3) à quatre (4) rencontres d'une demi-journée
- Le comité établit des consensus sur l'ensemble des aspects touchant l'encadrement administratif et pédagogique des stages

Comité des politiques pédagogiques (CPP)

Responsable : Lucie Durocher

Membres : 5

- Le comité tient six (6) à huit (8) rencontres d'une journée
- Selon l'article 4-3.00, le comité se prononce sur toute modification ou implantation de politiques concernant la pédagogie ou l'organisation scolaire :
 - l'application des nouvelles méthodes pédagogiques
 - les budgets
 - la politique d'évaluation
 - les autres sujets ...

Comité pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Responsable : Karine Nantel

Membres : 3

- Le comité est composé de cinq (5) représentants de la commission scolaire et de la responsable du dossier HDAA du SERM, d'une conseillère et de trois (3) représentants enseignants
- Le comité a pour mandat de faire des recommandations à la commission scolaire sur tout ce qui a trait à la répartition et à l'utilisation des ressources qui touchent les élèves à risques et HDAA
- Entre deux (2) et cinq (5) réunions en libération syndicale d'une journée complète par année sont à prévoir

COMITÉS SYNDICAUX

Comité de la santé et sécurité du travail

Responsables : Michel Lévesque et Lucie Durocher

Membres : 3

- Le comité tient trois (3) réunions d'une demi-journée par année
- Le comité conseille les responsables du dossier quant aux formations à donner aux membres
- Le comité voit à l'organisation d'une conférence afin d'informer ou de sensibiliser les membres sur la santé et sécurité au travail
- Le comité suggère des sujets d'articles pour le journal syndical
- Le comité prépare et présente annuellement un dossier au Conseil des déléguées et délégués

Comité des jeunes

Responsable : Jean-Louis Bray

Membres : 4

- Le comité est composé de membres ayant moins de 35 ans et a pour mandat de faire des recommandations au CE sur tout ce qui touche les jeunes et la précarité
- Les membres ont à se rendre à deux réseaux de la CSQ par année et à informer les membres sur leurs droits en tant que jeunes et précaires

Comité de la condition des femmes

Responsable : Lucie Durocher

Membres : 3

La condition des femmes dans le milieu de l'enseignement vous intéresse?

- Les membres de ce comité se réunissent au SERM, en libération syndicale, pour discuter des enjeux concernant les femmes, préparer des textes et des petites séances d'information pour les membres
- Les membres de ce comité ont à organiser des activités dont celle du 8 mars, soit la Journée internationale des femmes
- Les membres de ce comité suscitent et encouragent la participation des femmes à la lutte syndicale
- Les membres de ce comité informent les membres des actions et des décisions prises par le comité de la condition féminine de la CSQ

Comité environnement

Responsable : Michel Lévesque

Membres : 3

- Le comité tient deux (2) à six (6) réunions d'une demi-journée par année
- Le comité participe aux réseaux « Environnement » de la CSQ
- Le comité transmet l'information pertinente aux déléguées et délégués et aux membres

Comité de la formation professionnelle

Responsable : Gino Galardo

Membres : 4

- Le comité tient quatre (4) à huit (8) réunions d'une demi-journée par année
- Le comité prépare les réunions du comité de relations du travail de la formation professionnelle

Comité de l'éducation des adultes

Responsable : Jean-Louis Bray

Membres : 4

- Le comité est chargé d'étudier les problématiques découlant de l'application de la convention et de faire les recommandations appropriées
- Le comité et la partie patronale cherchent à en venir à une entente sur les questions en litige et ainsi soumettre des recommandations à la commission scolaire

Comité de l'action-mobilisation

Responsables : Gino Galardo et Karine Nantel

Membres : 5

- Les membres de ce comité mettent en place différentes actions en appui aux revendications des enseignantes et enseignants tant au niveau local que national
- Les membres de ce comité sont chargés de trouver des moyens pour favoriser la mobilisation des enseignantes et enseignants

Comité pour la diversité sexuelle

Responsable : Gino Galardo

Membres : 3

- Le comité se réunit 3 à 4 fois par année
- Le comité travaille présentement avec la commission scolaire sur un document pour contrer l'homophobie
- Les membres de ce comité sensibilisent les enseignantes et enseignants sur les différents aspects de la diversité sexuelle en lien avec la problématique vécue dans les écoles

Comité action sociopolitique

Responsable : Gino Galardo

Membres : 3

- Le comité se réunit 3 à 4 fois par année afin de se préparer aux réseaux action socio-politique de la CSQ
- Deux des trois membres pourront assister aux réseaux action sociopolitiques
- Le comité traitera surtout des dossiers se rattachant aux différents aspects sociopolitiques

Comité précarité secondaire

Responsables : Jean-Louis Bray, Karine Nantel et Gino Galardo

Membres : 4

- Le comité se réunit 3 à 4 fois par année
- Les membres de ce comité sont chargés d'étudier les problématiques reliées à la précarité au secondaire et de proposer des voies de solutions
- Le comité est formé préférentiellement d'enseignantes et d'enseignants précaires du secondaire

Comité ad-hoc (post-négo nationale)

Responsables : Jean-Louis Bray et Karine Nantel

Membres : 5

- Le comité est formé de 5 membres représentant l'ensemble des secteurs d'enseignement
- Les membres de ce comité devront produire un questionnaire neutre sur la négociation nationale (2015) qui sera transmis à l'ensemble des membres
- Les membres de ce comité devront par la suite analyser les réponses et produire une synthèse lors d'un Conseil des délégués et déléguées de l'année scolaire 2016-2017

INSTANCE

Conseil général de la CSQ (CG)

Responsables : Jean-Louis Bray et Lucie Durocher

Membres : 4

- Les membres de ce comité représentent le SERM lors de la tenue de cette instance de la Centrale des syndicats du Québec
- Le comité se réunit quatre (4) fois dans l'année
- Les rencontres du CG sont d'une durée de trois (3) jours
- Le CG est une instance où l'on traite de l'action politique et professionnelle
- Le comité voit au suivi des dossiers politiques